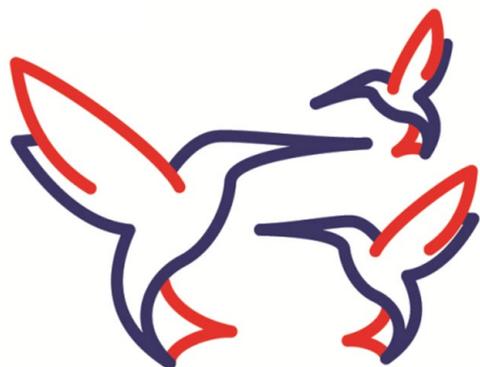


# La plateforme COLIBRIS permet de simplifier vos démarches de recours dans le cadre du mouvement intra-académique



Rendez-vous sur le lien suivant pour remplir le formulaire de recours dans le cadre du mouvement intra-académique

(à préciser par l'académie)

Pour vous accompagner dans votre démarche de recours suite à la notification de l'affectation obtenue à l'issue du mouvement intra-académique, un guide utilisateur est mis à votre disposition.

The image shows the cover and the first page of a guide titled 'COLIBRIS Mode opératoire Enseignant'. The cover features the logo of the French Republic and the text: 'MINISTÈRES ÉDUCATION JEUNESSE SPORTS ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR RECHERCHE', 'Liberté Égalité Fraternité', and 'COLIBRIS Mode opératoire Enseignant' with 'VERSION DU 19/05/21'. The first page is titled '1 / Se connecter à la plateforme' and includes instructions on how to access the platform and launch a recourse request. It contains a screenshot of the web interface and a list of steps: 1. Accéder à la plateforme de démarches, 2. Pour lancer votre démarche de recours, rendez-vous sur le lien suivant: <https://portail.recours-mx2.orned.education.fr/page-publique-usager-dgfr/>, 3. Sur l'espace « Personnels du second degré », Vous pourrez initier votre démarche en cliquant sur « Recours suite à la notification de l'affectation obtenue à l'issue du mouvement intra-académique 2021 », 4. Depuis cette page, vous pourrez aussi suivre votre dossier en cours grâce au code de suivi qui vous aura été communiqué automatiquement par mail.

Pour toute question, n'hésitez pas à entrer en contact avec votre service de gestion par les canaux habituels